



CA Gap-Tallard-Durance (Siren : 200067825)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Gap
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	26/10/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Roger DIDIER

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	3 Rue du Colonel Roux
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05000 GAP
Téléphone	04 92 53 24 24
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	52 244
-----------------------------	--------

Densité moyenne 149,37

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Barillonnette (210500138)	132
05	Châteauvieux (210500377)	543
04	Claret (210400586)	293
04	Curbans (210400669)	593
05	Esparron (210500492)	58
05	Fouillouse (210500575)	269
05	Gap (210500617)	41 935
05	Jarjayes (210500682)	477
05	La Freissinouse (210500591)	964
05	Lardier-et-Valença (210500716)	371
05	La Saulce (210501623)	1 421
05	Lettret (210500740)	203
05	Neffes (210500922)	807
05	Pelleautier (210501003)	845
05	Sigoyer (210501680)	752
05	Tallard (210501706)	2 366
05	Vitrolles (210501847)	215

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
<i>Participation à l'élaboration, au suivi et à la mise en oeuvre des programmes de gestion des cours d'eau de type contrats de rivière, SAGE, SDAGE, ...</i>
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
<i>Participation à l'élaboration et au suivi des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Surveillance des milieux aquatiques et des ressources en eau, notamment pour l'exploitation de dispositifs mis en place en collaboration avec les syndicats de rivière.
- Concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques en collaboration avec les syndicats de rivière et les organismes compétents.
- Concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques en collaboration avec les syndicats de rivière et les organismes compétents.

- Autres actions environnementales

#### Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs  
Création, entretien et gestion des voies d'escalade et des via-ferrata du massif de Céüse. Cette compétence comprend notamment les missions suivantes :
  - assurer les relations avec l'ONF propriétaire du site
  - entretenir la signalétique directionnelle sur les sentiers d'accès au site
  - superviser la conception et l'ouverture des itinéraires avec les professionnels du secteur
  - assurer un contrôle régulier des équipements et matériels présents dans les voies
  - participer à la conception des supports de communication et de promotion : fiches techniques, topos-guides, site internet, ?
  - prendre en charge des démarches administratives
  - participer aux opérations événementielles et de promotion
  - assurer l'interface et la coordination avec les offices de tourisme et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs (FFCAM, CAF, ?) intervenant dans ce secteur.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire  
Création et gestion d'un centre de loisirs dans hébergement pour les communes dont le nombre d'enfants scolarisés chaque année au cours des trois années précédentes, âgés de 4 à 14 ans, n'excède pas 1 000 élèves, à l'exclusion toutefois des centres de loisirs qui déclarent à la caisse nationales d'allocations familiales au maximum 35 places l'été et 25 places aux petites vacances.

#### - Activités péri-scolaires

Natation scolaire pour les communes dont le nombre d'enfants scolarisés chaque année au cours des trois années précédentes, âgés de 4 à 14 ans, n'excède pas 1 000 élèves.

#### - Activités culturelles ou socioculturelles

Gestion de l'école de musique de la CA

#### - Activités sportives

Entretien et aménagement des sentiers de randonnées pédestres, équestres et VTT. Cette compétence comprend notamment les missions suivantes :
 

- entretien des sentiers et des équipements (passerelles, passages aménagés, etc...)
- entretien et renouvellement de la signalétique directionnelle
- conception, pose et entretien de la signalétique d'information (départ, points de vue remarquables, faune / flore, patrimoine, etc.)
- conception des outils et supports de communication et de promotion des produits « itinérances » sur le territoire : charte graphique, topos-guides, fiches randos, site internet, etc.
- développement de nouveaux produits d'itinérance
- conception d'itinéraires
- prise en charge des démarches administratives
- participation aux opérations événementielles et de promotion
- assurer l'interface et la coordination avec les communes, les offices de tourisme et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans ce secteur.

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire</i>
- Parcs de stationnement <i>création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
<b>Autres</b>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Système d'information Géographique (SIG)</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Autres <i>Concours technico-administratif aux communes membres</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	348 805
05	SM pour l'élaboration d'un SCOT de l'aire Gapençaise (250501343)	SM fermé	81 834
05	SM de la communauté locale de l'eau du Drac Amont (CLEDA) (250501285)	SM fermé	93 289

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)